



ASSOCIATION NATIONALE  
DES ANCIENS  
PRISONNIERS-INTERNÉS-DÉPORTÉS  
D'INDOCHINE



Groupement n° 171 de la Fédération MAGINOT  
**[www.anapi.asso.fr](http://www.anapi.asso.fr)**

# Sommaire

**P 3 - Édito**

**P 5 - Contre la désinformation**

**P 6 - Informations pratiques**

**P 7 - Actualité**

**P 9 - Histoire**

**P 11 - Mémoire**

**P 12 - Nos peines, vie de l'association**

**P 15 - Activités des régions**

**P 16 - Lectures**



**Directeur de la Publication**

Contrôleur Général des Armées (2S) Jacques BONNETÈTE

**Rédacteur en Chef**

Colonel Jean LUCIANI

**Secrétaire de la rédaction**

Monique ZAPOLSKI  
mzapolski@club-internet.fr

**Réalisation:**

Indo Éditions, 61 rue de Maubeuge, 75009, Paris  
Ariane BONDROIT: 01 71 97 61 95  
info@indoeditions.com    www.indoeditions.com

# Éditorial

*Du Contrôleur Général des Armées (2s)  
Jacques BONNETÊTE - Président de l'ANAPI*

MAOLEN est toujours là, grâce surtout à Jean LUCIANI qui a pris le relais de Roger CORNET.

Nous déplorons le décès de notre ami Robert DECORSE, qui s'est dévoué durant de nombreuses années pour les membres de l'ANAPI-Auvergne et a beaucoup contribué, par sa présence et ses conférences, à faire connaître les souffrances des Prisonniers du Vietnam.

Le 20 novembre à Fréjus, un hommage solennel a été rendu au Général BIGEARD par le Ministre de la Défense et le Ministre chargé des Anciens Combattants ainsi que par le Président GISCARD D'ESTAING, lors d'une cérémonie militaire remarquablement organisée, puis au Jardin du Souvenir de la Nécropole de Fréjus. L'ANAPI était bien représentée par les Généraux SCHMITT et LE BOUDEC, par une délégation importante de l'ANAPI du Var et son Président, ainsi que par quelques membres venus de Paris, dont votre Président, également Président du Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine.

Si l'ANAPI en tant que telle n'a pas pour objectif de représenter les anciens combattants de la guerre d'Algérie, nous pouvons néanmoins avoir un avis sur le choix du 19 mars comme « Journée Nationale du Souvenir » en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie, puisqu'au moins un tiers d'entre nous a combattu dans ce conflit. À l'instigation d'une association et d'une fédération d'anciens combattants, le Parlement a voté et le Président de la République a promulgué cette loi. Un Comité d'entente d'associations patriotiques d'une quarantaine d'associations, dont l'ANAPI, avait auparavant exprimé un avis contraire. Le Président de la République a écrit que cette loi ne supprimait pas pour autant la journée du 5 décembre. Au-delà des arguments émis dans un sens ou dans l'autre, je regrette sincèrement que cette date choisie ait pour effet de diviser le monde combattant alors que les « **Morts pour la France** » me paraissent devoir être l'objet d'une union nationale profonde et chargée d'émotion.

\*

À la suite de démissions (notre ami Gilbert RÉMY a de sérieux ennuis de santé), j'ai nommé le Colonel Jean LUCIANI Secrétaire Général et le Lieutenant-Colonel Jean DOORNBOS Secrétaire Général délégué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Comme pour les autres membres du Bureau National, le Conseil d'Administration votera lors du Congrès de 2013 pour élire les membres du Bureau National.

Le travail ne manquera pas puisque le schéma d'avenir de l'ANAPI au-delà de 2014 serait à peu près celui-ci :

- Au niveau national : création d'une « Fédération » ou « Association » ou « Union »  
(1) de structure très légère, dont le Bureau serait constitué essentiellement des Présidents des Associations régionales.

- Au niveau régional : des « Associations » ou « Amicales » (1), probablement entre cinq et huit au lieu de 22 délégations régionales.

---

(1) Appellations à définir

# Éditorial

Dans l'immédiat, six associations cessent leurs activités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Alsace, Auvergne, Franche-Comté, Pays de Loire, Provence, Rhône-Alpes.

Côte d'Azur, Var et Provence sont en train de se regrouper et de créer une Association PACA, tandis que la Champagne a déjà été absorbée par la Lorraine.

Ces futures « Associations » régionales seront déclarées en Préfecture, seront autonomes mais fédérées avec la « Fédération » nationale (comme l'ANAPI actuelle est affiliée à la Fédération Maginot).

\*

Tout en comprenant parfaitement la décision des dirigeants de l'ANAI de dissoudre leur association (plusieurs d'entre nous en sommes membres), je tiens à exprimer tous nos regrets de voir disparaître cette grande Association, qui a œuvré d'une manière exceptionnelle pour les Anciens d'Indochine. Heureusement, plusieurs associations régionales continueront leurs activités et, pour ma part, j'aurai le plaisir et l'honneur de toujours côtoyer le Général SIMON, véritable ami de l'ANAPI, au sein du Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine. Merci aussi à Madame SIMON, Marie LE QUAN, rédactrice en chef de la remarquable revue de l'ANAI.

\*

J'espère que nous nous retrouverons nombreux au **Congrès 2013 à PARIS les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin**, en attendant celui de 2014 à Perpignan.

Retenez aussi la date du 8 juin pour participer aux cérémonies en **hommage aux Morts pour la France en Indochine**.

\*

Pour nous qui « survivons » depuis les goulags du Vietminh il y a près de 60 ans, j'ai retenu cette phrase de cet auteur méconnu, Jean MYCLEF : « *Nous atteignons un niveau acceptable de bonheur dès que nous considérons nos limites comme des cadeaux au lieu de les voir comme des tares* ».

J'espère que vous aurez passé un bon Noël et je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2013 qui, je l'espère, nous verra réunis le 31 mai à Paris ! Bonne lecture de MAOLEN !

\*

**Dernière minute :** Je viens d'apprendre le départ prochain du Directeur général de l'ONAC, le préfet Rémy ENFRUN. Je tiens à lui dire, au nom de l'ANAPI, toute l'admiration que j'ai pour lui et pour le tournant majeur qu'il a fait prendre à l'ONAC, malgré cette période de contrainte budgétaire et de réduction des effectifs. À ses qualités de grand serviteur de l'État, il ajoutait une chaleur humaine exceptionnelle, autant de qualités que j'avais déjà beaucoup appréciées lorsque, jeune Contrôleur, je travaillais directement avec son père, le Contrôleur Général ENFRUN.

Heureusement, mes regrets de le voir quitter ses fonctions sont compensés par l'arrivée d'une nouvelle Directrice générale, Rose-Marie ANTOINE. Celle-ci a œuvré durant au moins cinq ans comme Sous-Directrice à la DMPA (Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) et elle s'est entièrement impliquée dans le monde combattant, pourtant nouveau pour elle, également avec une grande chaleur humaine et un dévouement total. C'est dire combien l'ONAC demeurera un organisme indispensable et de grande valeur au profit du monde combattant. ■

# Contre la désinformation

À la suite de l'émission «*La Guerre d'Indochine : le Bourbier*» diffusée en Août 2012 par la Chaîne de Télévision LCP - Public Sénat, le Président de l'ANAPI a adressé le 27 Août au Président de cette chaîne une lettre approuvant totalement la qualité du documentaire, mais regrettant que le débat ait été entièrement à charge contre l'armée française à Dien Bien Phu.

Il était également proposé de rencontrer le Président de cette chaîne, notamment pour faire connaître le sort des prisonniers dans les camps vietminhs.

En l'absence de réponse, le colonel Luciani, chargé de communication de l'ANAPI, a envoyé une copie de cette lettre, en septembre, en y joignant la plaquette ANAPI sur les prisonniers du vietminh.

Toujours aucune réponse.

C'est pourquoi, le 12 novembre, le colonel Luciani a envoyé au Président de LCP, la lettre figurant ci-dessous, à laquelle, le 2 janvier 2013, il n'y a toujours pas de réponse...

Monsieur Gérard LECLERC  
Président directeur Général LCP-Assemblée nationale  
106 rue de l'Université-75007 PARIS

LRar

**Objet : Emission « La Guerre d'Indochine : le Bourbier »-Chaîne LCP Public Sénat-août 2012**

Monsieur le Président,

Vous n'avez pas jugé bon, convenable ou opportun, de répondre à nos courriers des 25 août et 4 octobre 2012 et apparemment notre plaquette sur le calvaire des prisonniers dans les camps vietminh n'a pas suscité de votre part un intérêt, une question ou une compassion, sur le sort qui nous était réservé dans le goulag indochinois.

Rassurez-vous. Votre attitude ne nous a pas surpris, ni étonné, ni même choqué, car, pendant les 8 années de la guerre en Indochine, nous avons eu l'habitude de voir, d'entendre et de lire, les propos et les écrits de responsables du monde politico-médiatique ayant la même conduite que la vôtre.

Il y eut un changement lors de Diên Biên Phu compte tenu de la réaction du peuple Français devant le courage des combattants dont il n'est pas fait état dans l'émission «*La Guerre d'Indochine : le Bourbier*».

Lors de la dernière réunion de notre bureau national, les responsables voulaient obtenir un droit de réponse judiciaire. Etant chargé de la communication, j'ai proposé un droit de réponse « médiatique » qui a été décidé.

En effet le 20 novembre prochain auront lieu 2 événements :

- 1- Le 59<sup>e</sup> anniversaire du début de l'opération « CASTOR ». Diên Biên Phu : 1<sup>er</sup> jour de la bataille, premiers morts et blessés ;
- 2- Le dépôt des cendres du Général BIGEARD au mémorial de Fréjus. Cérémonie présidée par le ministre de la Défense.

Des réunions d'anciens combattants de Diên Biên Phu auront lieu dans de nombreux départements. Partout, des responsables de l'ANAPI feront part à l'assistance des propos tenus dans votre émission au cours des débats en particulier : « *Dien Bien Phu = Le pot de chambre ; les combattants ne savaient pas pourquoi ils se battaient... Ils se battaient pour rien* ».

Pas un mot sur la bravoure et l'abnégation de ces combattants de l'Union Française (français, légionnaires, tirailleurs algériens-marocains-tunisiens-africains, vietnamiens, Thaï) qui exécutaient les ordres du gouvernement de la République Française. Pas un mot sur la captivité. Il y eut plus de 3332 morts et disparus, 4436 blessés et sur 10948 prisonniers, 7658 sont morts en captivité.

En rappelant votre émission le 20 novembre, nous donnerons au « *BOURBIER* » et à ses auteurs « l'audience méritée » et la vérité sera rétablie.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

# Informations pratiques

## UTILISATION DU CARNET DE SOINS GRATUIT

Par le Médecin-Colonel RONDY

**1/** Lors d'une consultation chez un médecin, présenter le carnet pour toutes les affections qui y sont inscrites.

**2/** Lors des hospitalisations, remettre le carnet au bureau des entrées pour être exonéré du forfait journalier même si l'affection motivant l'hospitalisation n'est pas imputable.

De toute façon retirer et conserver la « fiche descriptive des infirmités ayant donné lieu à l'attribution d'une pension militaire d'invalidité ».

Si le bureau des entrées veut la garder, refusez et dites-leur de faire une photocopie et de vous rendre l'original. Eventuellement faites une photocopie avant d'aller à l'hôpital et remettez la si on vous le demande.

**3/** Au cours de votre séjour montrez la au médecin qui vous soigne pour qu'il vous dise si l'affection soignée est pensionnée ou non. Si c'est une complication d'une affection pensionnée demandez-lui un certificat médical qui servira pour une demande de révision de votre pension d'invalidité.

## FISCALITÉ

**1/** Loi de finances 775 bis de mai 2009 article 6 : ISF ET ACTIF SUCCESSORAL. A la lecture de ces textes il ressort les que les indemnités perçues en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une

maladie sont déductibles du capital retenu pour l'ISF et l'ACTIF SUCCESSORAL calculé par le notaire après le décès.

Toutes les sommes versées au titre d'invalidité depuis le début doivent être retranchées avant la déclaration. Ces sommes doivent être valorisées pour l'isf mais non valorisées pour l'actif successoral et converties en euros.

Il est évident que cela concerne tous ceux qui sont titulaires d'une pension d'invalidité.

Les bénéficiaires ayant droit à la réduction des droits de succession des titulaires d'une pension d'invalidité sont les héritiers hors des dispositions testamentaires du défunt.

**2/** Abattement spécial handicapés ou invalides sur la TAXE d'HABITATION. Cet abattement de 10 % est prévu sur votre avis d'imposition en dernière page.

Dans le détail du calcul des cotisations, rubrique abattement spécial handicapé : **10 %**

Si dans votre document ne figure aucune somme, c'est que le service des impôts ignore votre condition d'handicapé ou que votre commune n'a pas voté cette mesure. L'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles qui permet d'obtenir la carte G.I.G peut nous permettre d'obtenir l'abattement sur la taxe d'habitation.

Renseignez-vous auprès de votre mairie pour savoir si cette mesure a été votée.

Si OUI, faites la demande au service chargé de l'imposition de la taxe d'habitation. ■

**LA VALEUR DU POINT DE  
PENSION D'INVALIDITÉ A ÉTÉ  
PORTÉE À : 13 EUROS 91.**

# Actualité

## 20 novembre 1953

### PREMIER JOUR DE LA BATAILLE DE DIEN BIEN PHU

#### L'OCCUPATION DE DIEN BIEN PHU FUT FIXÉE AU 20 NOVEMBRE 1953: NOM OPÉRATION « CASTOR »

À 5 heures du matin un *Dakota* équipé en poste de commandement décolle d'Hanoï. À son bord le général GILLES, commandant les troupes aéroportées, le général DECHAUX commandant le Groupement Aérien Tactique, le général BODET adjoint du général NAVARRE, le colonel NICOT, Le Lt de vaisseau KLOTZ. Il s'agit de survoler Dien Bien Phu et de décider du report ou du déclenchement de l'opération qui sera le plus important largage de parachutistes de toute l'histoire de la guerre d'Indochine.

#### À 7 HEURES VINGT LE GÉNÉRAL GILLES DONNE LE FEU VERT L'OPÉRATION CASTOR COMMENCE

À 8 h 45 sur les terrains d'aviation de Gia Lam et Bach Maï les deux premiers bataillons paras chargés d'investir la vallée de Dien Bien Phu embarquent dans 65 *Dakota* et 2 heures plus tard ils sont largués.

- le 6<sup>e</sup> BPC (commandant BIGEARD) sur la DZ "Natacha" au nord-ouest, 651 paras et 52 sapeurs du Génie

- le 2/1<sup>er</sup> RCP (commandant BRÉCHIGNAC) sur la DZ "Simone", au sud, 569 paras dont 400 Vietnamiens plus une Cie du Génie réduite et le PC du GAP 1.

Des éléments du 6<sup>e</sup> BPC sont largués à proximité d'une compagnie vietminh à l'exercice qui engage le combat; le premier tué de la bataille de Dien Bien Phu tombe: c'est le médecin capitaine RAYMOND dont c'était le premier saut opérationnel. Les combats font rage, les paras du 6<sup>e</sup> sont sérieusement accrochés et se battent au corps à corps contre les *bo doï*s. Le Cdt BIGEARD fait appel à l'appui aérien l'intervention des bombardiers B26 va permettre aux Français de se dégager après une dure lutte.

À 14 heures, largués par 41 avions, arrivent en renfort:

- le 1<sup>er</sup> BPC (commandant SOUQUET) 750 paras - la 1<sup>ère</sup> Compagnie de mortiers lourds (120) de la Légion.

- 2 batteries de 75 sans recul du 35<sup>e</sup> RALP- l'antenne chirurgicale para n° 1, médecin Lt ROUGERIE.

Le bilan au soir de ce premier jour s'élève, coté français à 15 morts et 34 blessés au combat, 1 mort et 13 blessés au saut; les pertes vietminh sont de 115 tués et 4 blessés capturés. 40 armes récupérées.

Le 21 novembre sont largués sur la DZ "Natacha" par deux rotations de 57 *Dakota*:

- le 1<sup>er</sup> BEP (commandant GUIRAUD) 675 paras dont 336 vietnamiens - le 8<sup>e</sup> BPC (capitaine TOURRET) 700 paras - le PC de l'opération avec le général GILLES, le Lt-colonel LANGLAIS et 25 hommes.

Le 22 novembre matin est largué le 5<sup>e</sup> BPVN (commandant LECLERC) bataillon de parachutistes vietnamiens: 702 paras.

Au soir du 22 novembre l'effectif est de 4 195 hommes. l'opération "Castor" est terminée.

C'EST UNE RÉUSSITE.

Nul ne sait quel sera l'avenir du camp retranché ni quelle sera l'issue de la bataille qui a commencé! ■

# Actualité

## 20 novembre 2012

### CÉRÉMONIE DE TRANSFERT DES CENDRES DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, MARCEL BIGEARD

PAR DOMINIQUE BONELLI

Me voici, à nouveau, dans une carlingue, 59 ans plus tard, jour pour jour ou presque... J'ai sauté sur Dien Bien Phu le 21 novembre 1953!

Nous partons pour un ultime adieu au général Bigeard. Il a souhaité que soient dispersées ses cendres dans le ciel de Dien Bien Phu, en hommage à tous ses frères d'armes qui se battirent avec héroïsme et donnèrent leur vie pour un pays qui ne s'intéressait guère à ce conflit lointain et à leur sacrifice. Les autorités vietnamiennes se sont opposées à ce geste symbolique, le gouvernement français a donc émis l'idée, fin 2011, que les cendres du général soient transférées à l'Hôtel des Invalides, mais les passions se déchaînèrent pour s'opposer, à leur tour, à cet hommage, certains n'hésitant pas à caricaturer celui qui incarna, durant tant d'années, les valeurs d'un vrai soldat. Malgré tout, pour respecter au mieux ses dernières volontés, plus de deux ans après sa mort, une décision fut enfin prise.

Les cendres du général seraient déposées, aux côtés de ses compagnons d'armes d'Indochine, à Fréjus, sur le site de la nécropole nationale qui abrite les corps des milliers de soldats morts en Extrême-Orient. La date retenue, le 20 novembre, est la date anniversaire de l'opération "Castor" au cours de laquelle

Bigeard a sauté, en 1953, avec ses paras, sur Dien Bien Phu.

Me voilà donc, entre ciel et terre, perdu dans mes pensées et mes souvenirs, encore si vifs après plus d'un demi-siècle...

Nous atterrissons en douceur sous un soleil radieux et rejoignons le camp Lecoq.

Après la revue des troupes par le



DR

Ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIANT, et la prise d'armes au pied de la statue équestre de Galliéni, deux porte-coussins présentent le képi et les décorations du général BIGEARD. Viennent alors la lecture de l'ordre du jour puis le discours du Président Valéry GISCARD D'ESTAING, « *venu accueillir l'arrivée de ses cendres dans cette terre militaire, pour deux motifs: la reconnaissance en tant qu'ancien président et la fidélité* », il évoque le 27 septembre 1974, date de la remise de la Grand-Croix de la Légion d'honneur:



# Histoire

**21 OCTOBRE  
- 7 DÉCEMBRE 1952**

## **NA SAN, UNE VICTOIRE OUBLIÉE**

« *J'ai eu le sentiment d'êtreindre le dernier grand soldat de notre histoire militaire...* », soldat dont il souligne, pour conclure, le courage, le dévouement et l'enthousiasme qui faisait battre son cœur pour toutes les grandes causes de la France.


Nous rejoignons, en début d'après-midi, le mémorial, à la sortie de Fréjus, le long de la Nationale 7. Le lieu est superbe : 23 000 m<sup>2</sup> où s'élèvent le monument aux morts d'Indochine, des espaces pédagogiques et culturels, la nécropole militaire où reposent, dans des alvéoles, 17 188 corps de militaires identifiés, en provenance des cimetières vietnamiens et 3 152 inconnus dans l'ossuaire de la crypte, la nécropole civile, le Mur du Souvenir où figurent les 34 000 noms des combattants morts pour la France mais dont les corps ne reposent pas à Fréjus et enfin le Jardin du Souvenir. C'est un carré de terre de 2 mètres sur 2, ombragé de pins, limité par des pierres, recouvert de gravillons blancs, avec une stèle centrale : « *Ici ont été dispersées les cendres d'anciens combattants d'Indochine qui ont souhaité reposer près de leurs camarades morts pour la France au cours des guerres d'Indochine.* »

Le drapeau du 6<sup>e</sup> RPIMa est présent alors que celui du 3<sup>e</sup> RPIMa a été à l'honneur au camp Lecoq.

L'urne contenant les cendres du général BIGEARD est scellée dans une stèle tandis que le chœur de l'Armée Française entonne la prière du Para.

Comme toujours la sonnerie aux morts résonne en nous, au plus profond de nos cœurs, nous rappelant tous ces adieux officiels ou si rapides, en temps de guerre, quand nous posions les armes, un instant, pour un ultime hommage à un camarade. ■

La chute de Nghia Lo après l'abandon de Hoa Binh ouvre aux forces Vietminh la porte du pays Thaï et au-delà celle du Laos. Pour le général SALAN, il ne peut être question de perdre davantage et il décide de faire replier les petits postes trop isolés sur Na San, une base établie en nœud de communication entre le Haut Laos et de delta tonkinois, entre le Pays Thaï et le Nord-Annam.

L'idée est de faire de ce centre stratégique, placé au milieu d'une cuvette, un camp fortifié d'où pourraient être lancées des opérations offensives, en amenant l'adversaire sur un terrain favorable à l'intervention aérienne et à l'artillerie lourde. C'est en fonction de l'étude approfondie des méthodes de son vis-à-vis que SALAN en vient à développer le système, expérimenté à Hoa Binh, d'une base fortifiée disposant de liaisons aussi sûres que possible, avec des points d'appui servant d'appâts de fixation pour les déferlements des vagues d'assaut. Na San, qui est à 190 km, à vol d'oiseau de Hanoï, dispose effectivement d'une piste d'atterrissage susceptible d'être protégée, et d'un environnement topographique propice à des ouvrages de défense. Des travaux de fortification y sont donc entrepris, et deux postes de résistance établis à Laïchau et Sam Neua. L'aménagement de la base, commence le 20 octobre, sous les ordres du colonel GILLES.  suite

**suite** ☛ Afin de gagner le temps nécessaire à la réalisation de ce programme, l'opération "Lorraine" est lancée le 29 octobre 1952 contre Phu Doan, centre de ravitaillement principal des forces Vietminh engagées au Pays Thaï. Un matériel considérable, comprenant entre autres découvertes des camions *Molotova* et des armes lourdes, y est trouvé, prudemment éparpillé en petits lots afin d'éviter une éventuelle destruction massive de l'aviation. Puis, s'enfonçant plus avant jusqu'à Phu Hien, des éléments français coupent le 13 novembre la voie directe reliant transversalement Tu Yen Quang sur la rivière Claire, à Yen Bay, sur le fleuve Rouge. La réplique de GIAP est immédiate. Elle survient le 14 novembre avec une terrible embuscade qui surprend une colonne française sur le chemin du retour, et cause de nombreuses pertes de part et d'autre.

Après le repli de toutes les unités de la région achevé le 22 novembre, la garnison est forte de dix bataillons et d'un groupe d'artillerie, soit 12 000 hommes. De plus, depuis le 19 octobre, une noria de 50 avions n'a cessé d'y apporter renforts, matériels, approvisionnements. Une double ligne de 17 points d'appui extérieurs a été érigée sur les collines et les pitons avoisinants, l'essentiel étant de placer coûte que coûte la piste d'atterrissage hors des feux ennemis. Le 28 novembre, le colonel GILLES, qui a l'importante et grave mission de défendre la base, semble tout à fait prêt à recevoir le choc, imminent, selon toute vraisemblance.

Dès le lendemain, 29 novembre 1952, les mouvements s'amorcent autour des points d'appui et les premiers contacts se produisent. GIAP ne dispose pourtant pas de toutes ses forces. Il n'a que treize bataillons, à peine trois de plus que les Français. Au surplus, son ravitaillement accuse un certain retard, dû à l'opération « Lorraine ». Il paraît néanmoins, croire que le regroupement français à Na San n'est qu'une étape d'une retraite

généralisée vers Dien Bien Phu et le Laos.

Animé par cette conviction, GIAP compte submerger Na San et faire tomber les fuyards et les survivants dans une embuscade qu'il prépare sur la route de repli supposée, entre Son La et Tuong Giao. Dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1952, il lance les premières vagues d'assaut entre deux points d'appui, où elles s'accrochent d'abord avant d'être repoussées par une contre-attaque. La nuit suivante, c'est la ruée générale dans un extraordinaire feu d'artifice de bangalores et de « lucioles » qui illuminent tout le champ de bataille. Mais malgré l'acharnement des assaillants, pour une fois sans véritable supériorité numérique, la garnison de Na San, puissamment soutenue par son artillerie lourde et surtout par une aviation très active, résiste victorieusement.

Les troupes de GIAP, très éprouvées, doivent renoncer et opérer dans la nuit du 6 au 7 décembre une retraite progressive, laissant sur le terrain environ 1 500 morts et 2 000 blessés.

Cette victoire défensive française mérite d'être rappelée et honorée. Elle est due à :

- un chef, le colonel GILLES, homme de terrain et « d'airain »

- des combattants de l'Union Française qui se sont battus avec héroïsme, parachutistes, légionnaires, tirailleurs Algériens et Marocains, unités Thaïs et Vietnamiennes.

- une organisation défensive modelée au terrain et adaptée aux moyens, déterminante dans le succès.

- un pont aérien sans défaillance, apportant un puissant appui aérien.

- enfin à une conception opérationnelle qui avait inspiré au commandement une confiance totale.

La promotion de l'an 2000 de l'École Militaire du Corps Technique Administratif a choisi « Base de Na San » comme, nom de baptême. ■

# Mémoire

## C'ÉTAIENT DES FEMMES!

PAR GUY TÊTU

En Indochine, pendant la guerre de 1945 à 1954, dans notre Armée le personnel féminin était nombreux; ces femmes étaient infirmières, ambulancières, convoyeuses de l'air, assistantes sociales ou secrétaires (PFAT) d'État-Major.

Comme nous, elles appartenaient, corps et âme, au CEFEO (Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient).

Elles étaient là, avec nous, pour nous écouter, nous aider, nous soigner, parfois même nous aimer et la présence d'une seule d'entre elles était comme le symbole d'un brin de France.

Après la capitulation japonaise, dès fin 1945, des femmes s'engagèrent pour rejoindre en Indochine les premières unités du CEFEO; certaines avaient déjà participé à la 2<sup>e</sup> guerre Mondiale. En Cochinchine les premières arrivées sont affectées à la 2<sup>e</sup>DB: ce sont les



Rochambelles commandées par Suzanne MASSU; d'autres rejoignent des unités parachutistes.

Au cours de la guerre, sur le terrain, elles ont souvent fait preuve d'un dévouement, d'une abnégation et d'un courage exemplaire; l'histoire de certaines d'entre elles permet de rendre hommage à toutes et en particulier à plus de cent qui ont trouvé la mort au cours de missions.

**SÉVERINE RUELLAN**, assistante sociale, affectée en

janvier 1946 au commando Ponchardier, a accompagné cette unité en opération pendant des mois apportant réconfort et soutien aux combattants parfois au péril de sa vie. Elle fut une des premières femmes à être décorée de la croix de guerre des TOE.

**VALÉRIE DE LA RENAUDIE**, convoyeuse de l'air en octobre 1950, est volontaire pour embarquer dans le *JU 52*, piloté par le lieutenant DE FONTANGES, qui doit atterrir dans la cuvette de That Khé pour récupérer des blessés de la RC 4. L'opération aérienne est difficile et même dangereuse, mais le pilote est un As. Le 19 au matin il pose son *JU* sur la piste de That Khé. 20 blessés, presque tous mourants, dont le lieutenant FAULQUES, sont rendus par les Viets et Valérie, pendant les 4 heures de vol du retour, sera l'infirmière de leur survie.

☛ suite



PHOTOS DR

# Mémoire

suite 🐼 **VALÉRIE ANDRÉ**, en 1946, était médecin volontaire en Indochine ; elle est chirurgien, pilote et parachutiste. Elle fait partie des antennes médicales envoyées sur les unités en opération.

En 1950, deux hélicoptères sanitaires sont livrés et Valérie en pilote un jusqu'en 1952 et elle exécute des missions d'évacuation de blessés ; son courage fait l'admiration des combattants

Avec le capitaine **SANTINI** qui pilote le deuxième hélico, ils créent parfois, sur le terrain, une salle médicale avec une table d'opération pour les blessés demandant des soins urgents.

Elle sera la première femme général dans l'armée française.

**GENEVIÈVE DE GALARD**, convoyeuse de l'air, en activité en 1954 lors de Dien Bien Phu.

Le 28 février 1954 un *C47* du GT Franche-Comté se pose sur la piste pour une Evasan. Il est piloté par le capitaine **CORNU** et Geneviève est à bord : elle soignera le blessé pendant le vol retour, 5 heures, jusqu'à Hanoï. Le 28 mars un *Dakota* du GT Béarn se pose de nuit mais, gêné par les barbelés, il ne peut décoller rapidement et il est atteint par des obus viets.

Geneviève se présente alors au médecin **GRAUWIN** pour être à son service et pendant près de 40 jours elle va soigner les blessés sans chercher à épargner sa fatigue. Le 7 mai les viets envahissent le camp retranché et elle est prisonnière soignant les 850 grands blessés sur place.

Elle sera surnommée « *l'ange de Dien Bien Phu* ». Elle dira : je n'ai fait que mon devoir. Elle est membre de l'ANAPI.

**ON PEUT CITER ÉGALEMENT :** Christiane **JENTILE**, Lilia **DE VENDEUVRE**, Mme **KINZLER** ; Mauricette **LASTÉCOÈRE**, Aline **LE ROUGE**, Marie-Louise **MOLLO** et tant d'autres. ■

# Activités des régions

## 5 DÉCEMBRE 2012

Cette année le jeudi 5 décembre dans tous les départements et de très nombreuses communes, des milliers d'anciens combattants d'Algérie se sont rassemblés pour honorer les morts des combats en Afrique du nord avec toutes les associations qui avait opté pour cette date, jour de l'inauguration du Mémorial National à la mémoire des victimes des combats en Algérie-Tunisie et Maroc. En Bretagne, c'est à Pleyben dans le Finistère que la cérémonie a eu lieu devant le Mémorial finistérien pour l'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc. Présidée par Monsieur Rémy FABRE, président départemental de l'Union Nationale des Parachutistes, elle a rassemblé 150 drapeaux et plus de 500 personnes; pour l'ANAPI, le président KÉROMNES, le colonel CLÉDIC et des adhérents. Monsieur FABRE a prononcé une remarquable allocution dont nous avons retenu des passages importants :

« Plus de 3 millions de militaires de carrière, du contingent, de rappelés, de supplétifs ont servi la France en Algérie de 1954 à 1964; ils ont accompli honnêtement et courageusement leur devoir au péril de leur vie, ils ont construit des routes, ouvert des écoles, des dispensaires et protégé la population des exactions du FLN. Les embuscades, les accrochages avec les rebelles et les opérations contre les bandes ont coûté des pertes importantes à l'armée française près de 25 000 tués ou disparus et 60 000 blessés jusqu'à la date du « cessez-le-feu » du 19 mars 1962. Hélas ce semblant de trêve a été en réalité le début de spoliations, de massacres de

milliers de supplétifs, d'innocents qui ont osé afficher leur fidélité à la France, sans oublier les souffrances du déracinement et de l'exil des rapatriés. Pire encore, après le 2 juillet 1962, date de l'indépendance, plus de 500 militaires sont morts pour la France, 2 000 civils et militaires ont disparu, plus de 70 000 harkis ont été torturés et assassinés. Sans oublier le million de nos compatriotes arrachés à la terre qu'ils avaient largement contribué à mettre en valeur

C'est pourquoi la majorité des associations refuse la date funeste du 19 mars celle des soi-disant accords d'Évian, celle de la supercherie d'un cessez-le-feu strictement respecté par la France mais nullement observé par le FLN lui permettant de se livrer à ce qui peut s'apparenter à un génocide, il y a eu plus de morts dans les mois qui ont suivi ce « cessez-le-feu » que dans les 8 années précédentes. 20 000 victimes avant, 130 000 après.

C'est pourquoi la quasi-totalité des associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont donc considéré que ce cessez-le-feu ensanglanté ne pouvait être retenu pour honorer les morts des combats en Afrique du Nord et ont opté pour le 5 décembre.

Le 5 décembre qui est et restera le symbole de l'unité du monde combattant et l'appel à rassembler les Français pour rendre hommage aux morts, en AFN, dans l'accomplissement de leur devoir au service de la France.» ■

# Lectures



**UNE VIE POUR  
L'INDOCHINE**  
de Paul Rignac  
INDO ÉDITIONS  
25 € + PORT: 6 €

Loin des excès de l'apologétique de l'empire triomphant comme de ceux du dénigrement anticolonialiste, le témoignage de Claude

Guineau remet des pendules à l'heure en nous montrant un aspect méconnu de la colonisation: la réalité quotidienne d'une famille de colons.

**NA SAN, LA VICTOIRE OUBLIÉE**  
de Favreau et Dufour

ÉDITIONS ECONOMICA - 23 €

**LES GUERRES D'INDOCHINE**  
de Philippe Franchini

TALLANDIER ÉDITIONS - 12 €

**LAOS, LA GUERRE OUBLIÉE**  
de Cyril PAYEN

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT - 18 €

Retrouvez l'ANAPI sur:  
[www.anapi.asso.fr](http://www.anapi.asso.fr)

**APPEL À COTISATION 2013**

**31 euros pour les adhérents**

**6 euros pour les veuves**

**31 euros pour les sympathisants**

**17 euros pour les descendants:  
enfants et petits enfants.**

**L'équipe de la rédaction  
vous présente ses vœux  
les plus chaleureux pour vous  
et vos proches.**

NOTRE FORCE C'EST NOTRE  
SIMPLE LANGAGE DE VÉRITÉ.

NOTRE RICHESSE QUI VIENT DU  
COEUR, C'EST L'AMITIÉ.

Un ami c'est quelqu'un  
avec qui on aime bien se trouver...

... quelqu'un sur qui on peut compter  
pour sa gentillesse et sa générosité.

Un ami c'est quelqu'un  
qui se réjouit avec toi quand tu es en  
pleine forme...

... et qui est là quand tu as besoin de  
réconfort.

Un ami c'est quelqu'un  
qui est toujours à tes côtés quand la vie  
est dure...

Quelqu'un qui n'oublie jamais de te  
féliciter quand tu le mérites...

Un ami c'est quelqu'un qui sait garder  
un secret...  
aussi important soit-il...

... et qui ne dit pas « je te l'avais dit »  
quand tu fais une erreur stupide.

Un ami c'est quelqu'un qui t'encourage  
à faire de ton mieux...

Quelqu'un qui rit de tes plaisanteries  
même quand elles ne sont pas drôles.

... quelqu'un qui t'aime tel que tu es.

François MERTZ